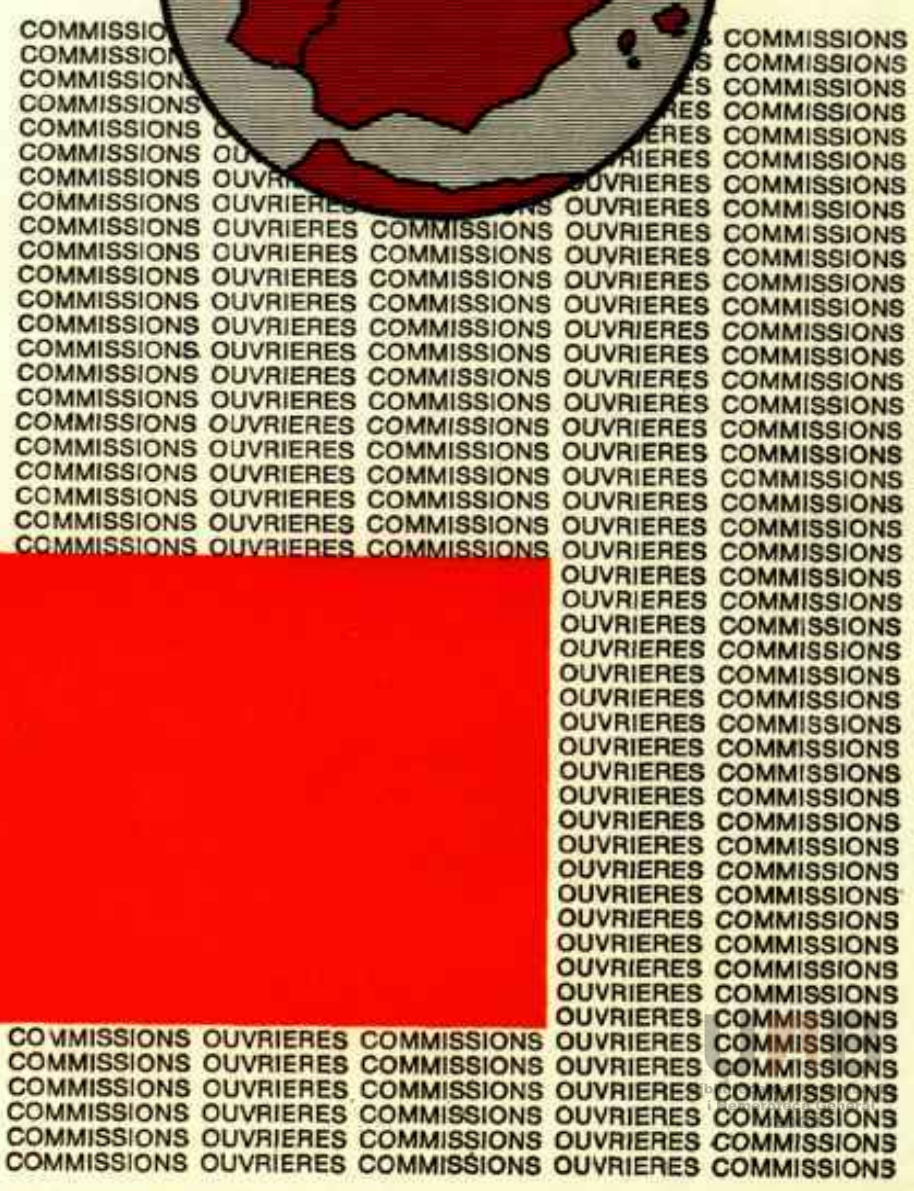


OVERVIEW





1. 1701

1. 1701
2. 1702
3. 1703
4. 1704
5. 1705
6. 1706
7. 1707
8. 1708
9. 1709
10. 1710
11. 1711
12. 1712
13. 1713
14. 1714
15. 1715
16. 1716
17. 1717
18. 1718
19. 1719
20. 1720
21. 1721
22. 1722
23. 1723
24. 1724
25. 1725
26. 1726
27. 1727
28. 1728
29. 1729
30. 1730
31. 1731
32. 1732
33. 1733
34. 1734
35. 1735
36. 1736
37. 1737
38. 1738
39. 1739
40. 1740
41. 1741
42. 1742
43. 1743
44. 1744
45. 1745
46. 1746
47. 1747
48. 1748
49. 1749
50. 1750
51. 1751
52. 1752
53. 1753
54. 1754
55. 1755
56. 1756
57. 1757
58. 1758
59. 1759
60. 1760
61. 1761
62. 1762
63. 1763
64. 1764
65. 1765
66. 1766
67. 1767
68. 1768
69. 1769
70. 1770
71. 1771
72. 1772
73. 1773
74. 1774
75. 1775
76. 1776
77. 1777
78. 1778
79. 1779
80. 1780
81. 1781
82. 1782
83. 1783
84. 1784
85. 1785
86. 1786
87. 1787
88. 1788
89. 1789
90. 1790
91. 1791
92. 1792
93. 1793
94. 1794
95. 1795
96. 1796
97. 1797
98. 1798
99. 1799
100. 1800

La situation politico-sociale en Espagne est toujours dominée par les événements qui ont eu lieu en fin d'année 1973, au premier rang se trouve toujours le procès contre les dix travailleurs accusés de faire partie de la Coordinadora General des Commissions Ouvrières.

Dans la lettre que les "DIX" nous écrivaient en décembre, quelques jours avant le procès, ils disaient :

"... L'intention du fascisme espagnol d'asseoir au banc des accusés la classe ouvrière et la liberté syndicale avec le dossier 1001... se retourne déjà contre lui, se transforme en procès de tous contre la dictature, pour la liberté..."

" Nous vous prions qu'en notre nom vous remerciiez et félicitiez lors des prochaines fêtes, à tout le mouvement syndical international sans exception, aux travailleurs espagnols émigrés, aux partis ouvriers et forces démocratiques et humanistes qui se sont préoccupés de notre liberté et de celle de notre peuple.

Transmettez à tous ces lignes et DITES LEURS QUE NOUS SERONS DIGNES D'EUX. QU'ILS NE NOUS PLIERONS PAS."

Pour ce premier Bulletin de l'année 1974 nous avons un document de la plus grande richesse et autorité, celui que nous avons reçu des dix protagonistes du procès, une fois condamnés:

Ils nous rappellent ce problème essentiel :

" L'INTENTION DU REGIME EST D'ENTERREIR LE DOSSIER DE LA LIBERTÉ SYNDICALE, QUE LES TRAVAILLEURS ET LES PEUPLES SE RESIGNENT..."

Accepter cette nouvelle illusion des fascistes serait comme reconnaître que toute la mobilisation solidaire avant et pendant le procès avait simplement un but de propagande et partidiste, dans le but de sauver un groupe de personnes menacées de peines monstrueuses.

Mais les débats du procès et son dénouement nous donnent raison. Face à l'opinion nationale et internationale, l'occasion ne s'est pas présentée souvent de pouvoir constater clairement quelles étaient les intentions du régime:

 - LE PROCES 1001 EST, AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, LE PROCES
 - CONTRE LA LIBERTE SYNDICALE, PAR LUI ILS ONT VUULU CONDAMNER
 - LA CLASSE OUVRIERE.

Avec pour seule preuve leur conduite exemplaire en tant que défenseurs des droits des travailleurs (le fascisme califie cette conduite de "très mauvaise"), on les a condamnés à passer le reste de leur vie en prison, pour que cela serve d'exemple à ceux qui voudront les imiter.

Maintenant, l'on pourrait argumenter, avec une certaine logique, que "l'obscur" mort de Carrero Blanco a décidé de leur sort.

Ce serait oublier que le procès était "fabriqué" depuis un an et demi.

Que le choix de la date du 20 décembre pour l'ouverture du procès, fut décidé par un gouvernement à la tête duquel se trouvait Carrero Blanco; un gouvernement qui n'a pas hésité à assassiner des ouvriers, étudiants, à remplir les prisons de démocrates de toutes les tendances, à faire occuper l'Université par la police, ect, ect.....

Montrant la grande vision politique qui les confirme dans leur qualité d'authentiques dirigeants du mouvement ouvrier et de ce fait du procès révolutionnaire de notre pays, Marcelino CAMACHO et ses neuf camarades de procès, proposèrent dès le début de CONVERTIR LE PROCES CONTRE LA CLASSE OUVRIERE EN PROCES DU REGIME FRANQUISTE.

La classe ouvrière de notre pays a pris peu à peu conscience de cette réalité et "s'est trouvée assise sur le banc" avec ses dix dirigeants pour démontrer que le défi du régime avait été accepté avec toutes ses conséquences.

Parallèlement, dans le monde entier, et à mesure qu'il a été possible de faire connaître la réalité du procès 1001, la campagne de solidarité a pris une ampleur et puissance extraordinaires.

./.

Si nous nous laissons tromper par les apparences, le régime est victorieux. Les "Dix de Carabanchel" ont été condamnés comme l'avait prévu la police politique du fascisme. Mais la réalité nous montre tout le contraire.

Voyons premièrement les événements extraordinaires qui eurent lieu "par hasard", au moment où commençait le procès, c'est à dire la mort du chef du Gouvernement Carrero Blanco.

Il ne nous paraît pas approprié d'entamer une polémique ou spéculation sur les auteurs de l'attentat. Bien que dans un cas de cette envergure le plus important n'est pas de connaître les auteurs mais plutôt de savoir qui se cache derrière eux, a qui bénéfici ou a bénéficié la mort de Carrero à ce moment précis? en un mot à qui profite le crime?

Rappelons simplement qu'une police qui a tant de fois montré sa "compétence", n'a pas "vu" l'opération préparatoire de l'attentat ni l'attentat lui-même. Et cependant, quelques heures après, elle "découvrait" les auteurs, avec tous les détails, ainsi que leurs photographies, "déviât" la responsabilité de l'attentat vers la police de France.

Mais l'important pour nous, n'est pas d'entrer sur ce terrain, mais de nous baser sur la réalité: à partir du moment de l'attentat et plusieurs heures après, les diverses polices parallèles, "guerrilleros du Christ Roi", ect.. lancèrent leurs hordes contre les dirigeants ouvriers les plus connus, ainsi que l'essai d'attaque du Palais de Justice -où se déroulait le procès contre "les Dix de Carabanchel"-, avec la ferme intention de décapiter le mouvement ouvrier dans un apocalyptique bain de sang.

Mais pendant ces heures historiques, il est apparu, entre autres, que la crise du régime a rongé jusqu'à ces propres entrailles. Que le besoin désespéré d'augmenter la répression pour se maintenir, choque déjà avec certaines institutions fondamentales, qui n'ont pas répondu selon les désirs des plus ultras.

Ce qui s'est passé les jours suivant la mort de Carrero et la "solution" que l'on a donné à la crise ouverte par sa mort, montre que dans le fond il s'agit d'une lutte interne entre les diverses "familles" ou "clans" pour assumer la continuité du franquisme, sans qu'aucunes d'elles soient appuyées par le minimum de force nécessaire.

Et pour n'importe quel observateur moyennement informé de la décomposition progressive du régime, la "solution", qualifiée peut-être trop vite comme un "durcissement" de la dictature, lui fera voir que cette dictature est maintenant plus faible qu'elle ne l'était à l'époque de Carrero. Le régime continue de réduire sa base d'appui et lance de nouvelles forces dans l'opposition.

./.

Les désirs de "durcissement", indiscutibles, sont une chose, et les possibilités de les mettre en pratique en sont une autre. Cela ne dépend pas seulement d'eux. Il faut compter avec le mouvement ouvrier et les autres forces démocratiques. C'est à dire avec les véritables artisans de cette décomposition.

Face à la nervosité, à la peur-panique des éléments du pouvoir, abrités derrière leurs forces répressives, la classe ouvrière, à commencer par les dix dirigeants affrontés à leurs juges, a fait preuve d'une saine maturité qui la confirme comme la force la plus sérieuse et responsable de la situation.

Si ce que le régime poursuivait avec le procès, était la destruction des Commissions Ouvrières, les résultats ont été totalement contraires à leurs désirs.

Même les moyens d'information, qui avec la plus grande insistance digne d'une meilleure cause, combattaient les Commissions Ouvrières, annonçant à plusieurs reprises leurs faiblesses ou leur prochaine disparition, ont été obligés de reconnaître maintenant que les Commissions Ouvrières,

".. sont le principal ennemi de la dictature.....
c'est l'organisation unitaire la plus représentative qui...
résistant à plusieurs vagues de répression, demeure l'instrument privilégié de lutte revendicative et d'opposition démocratique pour les travailleurs espagnols...."

"Le Monde" 16-17 décembre 1973

L'important groupe d'observateurs au procès, représentant les plus diverses forces et courants d'opinion, s'est converti en une boîte de résonance à niveau mondial, pour informer à l'opinion de leurs pays respectifs de la réalité fasciste du régime, mais en même temps sur la réalité des Commissions Ouvrières comme un mouvement unitaire des travailleurs espagnols, indépendant des patrons et du gouvernement, des partis politiques ou groupes de pression. Un mouvement de classe et de masses.

La décision prise par TOUT LE MOUVEMENT SYNDICAL EUROPEEN à l'occasion de la II Conférence du B.I.T., reconnaissant les Commissions Ouvrières avec U.G.T., comme un mouvement représentatif des travailleurs espagnols est un événement d'une grande signification.

Le mouvement ouvrier d'Espagne, avec ses Commissions Ouvrières, a résisté victorieusement non seulement à la condamnation des 10, mais aussi à tous les événements qui d'une manière ou d'une autre ont été liés au procès.

./.

Il s'est maintenu ferme, compact, continuant son action revendicative sans aucune rupture appréciable, faisant suite aux grandioses luttes réalisées pendant l'année 1973.

Et si l'importance de ces actions doit être reconnues par la propre presse légale, malgré les limitations naturelles bien compréhensibles, l'orientation au niveau général n'a pas non plus souffert comme pour pouvoir provoquer une rupture fût-elle temporaire.

Le Communiqué de la Coordinadora General du mois de janvier est là pour le démontrer.

Il a non seulement une grande richesse de contenu mais aussi une grande opportunité pour pouvoir assurer la marche de l'action ouvrière vers la grève générale.

Ce Communiqué arrive à un moment où assister à une telle réunion est passible de 20 ans de prison.

Dans l'édition en Castillan de ce premier Bulletin de 1974, nous reproduisons une sélection d'actions qui ont eu lieu pendant le mois de janvier et publiées par la presse légale, qui corroborent tout ce que nous venons de dire.

Dans cette édition en Français nous essaierons de donner l'essentiel de ces coupures.

A travers elles on constate qu'au fur et à mesure que la ligne et la conception de lutte des Commissions Ouvrières pénètre dans les masses, le nouveau mouvement ouvrier se fortifie, arrivant à être indestructible: -utilisation des possibilités légales (Conventions Collectives, utilisation des locaux syndicaux, des responsables électifs, ect..), la tenue d'assemblées où les travailleurs discutent et décident....

La réponse répressive (toujours avec l'appui de l'Organisation Syndicale Officielle) comme l'évacuation des usines par la police, les arrestations, licenciements et fermetures d'usines, aux justes revendications des travailleurs est toujours une constante de l'attitude du patronat et du gouvernement.

Mais comme l'on peut l'observer par les nouvelles que publient la propre presse légale, ce genre de réponse commence à être assimilée par les travailleurs et ne conduit qu'à politiser les conflits.

./.

6.
La lutte pour réintégrer à leurs postes de travail les camarades sanctionnés a pénétré très profondément dans la conscience du nouveau mouvement ouvrier. Le danger pour les travailleurs qui se détachent dans la lutte, diminue de ce fait sensiblement.

Beaucoup de conflits finissent par des victoires totales ou partielles, par des conquêtes économiques ou des améliorations des conditions de travail.

Pour que la machine répressive du régime soit réduite à l'impuissance il n'y a pas d'autre chemin.

Il s'agit de développer les différents mouvements de masses, principalement le mouvement ouvrier, pour leurs revendications les plus immédiates auxquelles ils faut continuer d'unir les droits syndicaux et politiques à la lutte contre la répression à tous les niveaux.

La lutte pour la liberté de Marcelino CAMACHO et ses neuf camarades est toujours d'actualité.

Elle doit se maintenir jusqu'à la victoire totale.

NOUS INSISTONS AUPRES DE TOUS NOS AMIS DU MONDE ENTIER POUR QU'ILS NOUS AIDENT AVEC LE PLUS POSSIBLE DE FORCE JUSQU'A OBTENIR LA LIBERTE DES DIX DE CARABANCHEL

POUR QU'ILS NOUS AIDENT DANS LA LUTTE POUR L'ANNULATION DE TOUS LES PROCES EN COURS

DANS LA LUTTE POUR LES LIBERTES SYNDICALES ET POLITIQUES

POUR L'AMNISTIE.

DELEGATION EXTERIEURE DES COMMISSIONS OUVRIERES
1er février 1974

ASTURIAS

"CORREO DE ANDALUCIA" du 2.1.74

HOUILLERE ASTURIENNES. APRES DEUX MOIS DE CONFLIT A "HUNDOSA" UN AUTRE PROBLEME A L'HORIZON.



"HUNDOSA" entreprise nationale, première en exploitation de houille. 23.000 ouvriers et 16 puits.

D'après une dernière Ordonnance du Travail pour le Charbon, le 1er janvier devrait entrer en vigueur une nouvelle journée de travail. Cela pourrait être de cinq à six jours par semaine.

Pour cinq jours, on travaillerait du lundi au vendredi, huit heures par jour, pour les travailleurs de l'intérieur de la mine. Pour six jours, du lundi au samedi et l'horaire pour l'intérieur serait de sept heures moins vingt minutes et pour l'extérieur, une demi heure en moins, dans le but de totaliser par semaine 40 ou 45 heures.

Les vingt minutes en moins de travail de l'intérieur seront compensées par 14 jours de vacances par an, à prendre par le système de repos d'un samedi par mois et deux samedi pendant deux mois.

HUNDOSA ne peut actuellement supporter la journée de cinq jours pour des difficultés techniques ni celle de six parce que ses experts considèrent que cela diminuerait la production. Donc pour le moment, l'horaire est toujours celui de 1973.

D'autre part au puit "Candin" de la même entreprise, huit mineurs de fonds ont été sanctionnés par quatre jours de mise à pied. Ils avaient abandonné le travail considérant que le bois de trouvaient trop loin de l'extraction où ils se trouvaient. Le jour suivant 35 autres abandonnaient le travail en solidarité avec leurs camarades. La direction a placé sur le tableau d'affichage du puit, un avis demandant aux travailleurs de reprendre le travail.

"CORREO DE ANDALUCIA" du 9.1.74

"CONFLIT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF" "HUNDOSA"

Le personnel administratif refuse de travailler vingt minutes de plus que les travailleurs et voudrait avoir le même accord sur les 14 jours fériés.

===== "CORREO DE ANDALUCIA" du 13.1.74

"ARRET REVENDICATIF A "DURO FELGUERA" ENTREPRISE METAL DE LAMERO.

===== "LA VANGUARDIA" du 19.1.74 OVIEDO 522 PRODUCTEURS SANCTIONNES

Les 334 ouvriers qui travaillent à la construction du barrage "Gijón" de l'entreprise "Duro-Felguera", en grève depuis plusieurs jours ont été sanctionnés de suspension d'emploi et de solde pour 5 jours. Ils protestent pour les irrégularités sur le système des primes et demandent une grille qui leur permette connaître leur dû.

Pour la même raison, les 85 ouvriers de l'entreprise "Montajes Rubin" (sous contrat de "Duro") qui travaillent au barrage ont également eut la même sanction.

A cela il faut ajouter les 103 hommes de l'usine centrale de "Duro" mis à pied jusqu'au 1er février prochain. Ce qui donne un total de 522 sanctionnés.

8.

"CORREO DE ANDALUCIA" 4.1.74

DEBRAYAGES A AUTHI ET
PAPELERA NAVARRA.

Les travailleurs de Papelera Navarra de l'usine de Sangüesa ont décidé de débrayer en disconformité avec les discussions de la Convention Collective.

Après une assemblée tenue à sept heures du matin, les 100 travailleurs des 1700 de l'équipe de Authi (Automobile) n'ont pas commencé le travail. Ces travailleurs ont été sanctionnés par deux jours de mise à pied. Le reste travaillait normalement. Aujourd'hui c'est un nombre plus important qui ne s'est pas présenté.

NAVARRE

"INFORMACIONES" 14.1.74 PANPELUNE
"ACCORD CHEZ AUTHI"

Près de 450 des 550 sanctionnés la semaine dernière pour avoir participé à des arrêts, ont tenu aujourd'hui une réunion sur les terrains de l'entreprise, et au cours de laquelle ils ont décidé de reprendre le travail comme le suggère l'offre de la direction. Celle-ci avait communiqué que s'ils reprenaient le travail demain matin, ils ne seraient pas sanctionnés pour leur absence de ces jours derniers.

Le 21 décembre dernier près de 500 ouvriers débrayèrent en solidarité avec les 90 ouvriers de l'entreprise Indecasa (qui déclara la suspension des paiements), ainsi que pour protester pour le procès ouvert à Madrid contre les dix inculpés dans le "procès 1001".

Pour ces arrêts, la direction de Authi, licencia le 2 janvier quatre travailleurs et ensuite sanctionne les 500 autres

"CORREO DE ANDALUCIA" du 10.1.74

APRES DEUX MOIS DE GREVE

DES SANCTIONS A "LAMINACIONES LESACA"

La direction de l'entreprise où 1300 des 1700 des travailleurs sont en grève depuis deux mois, a décidé de proposer à l'autorité compétente, le licenciement de 34 ouvriers et d'ouvrir un dossier disciplinaire à deux délégués syndicaux.

Dans une lettre publiée par "El Diario Navarra", les travailleurs en grève exposent leurs revendications: 130 pts d'augmentation journalière, 90% du rendement minimum comme prime et un mois de vacances, cela ferait une augmentation annuelle de 56.000 pts.

L'entreprise refuse ces chiffres. Et cependant l'on apprend que "LAMINACIONES LESACA" avait été absorbée par les Hauts Fourneaux de Vizcaye, entreprise dont les différences salariales par rapport à Lesaca sont pour le total des catégories de 67.000 pts.

"CORREO DE ANDALUCIA" 10.1.74 100 LICENCIES A "IBERICA DEL FRIO" et
GREVE PERSISTANCE A LESACA.

- Après trois sanctions avec suspension d'emploi et de solde pendant 13 jours, 100 travailleurs de Iberica del Frio ont été licenciés. Après deux mois de délibérations, il n'y a toujours pas d'accord pour la Convention Collective.

- Le conflit continue à "LAMINACIONES LESACA". Quelques 200 travailleurs se rendent à l'usine, le reste est toujours en grève. Les travailleurs sont dispensés à reprendre le travail si les 46 licenciés sont réadmis.

"C.A." 24.1.74 RECLUSION DES OUVRIERS DE LESACA, dans une église.

Grève de 68 producteurs sur les 110 de "Corseteries du Nord" en relation avec la Convention Collective.

"LA VANGUARDIA" 19.1.74
DEBRAYAGES DANS PLUSIEURS BANQUES
DE PAMPELUNE.

Les employés n'ayant pas eu satisfaction à leur demande d'augmentation salariale vue la hausse du coût de la vie au cours de l'année dernière, ont effectués des arrêts de travail. Le patronat offre 3% d'augmentation par rapport à la dernière Convention Collective.



D'après des données provisoires de l'Institut National de Statistiques, le coût de la vie a augmenté d'un 14,20% en 1973. Avec un 1,08% en décembre. Toujours pour décembre: Alimentation: augmentation d'un 1,35%; vêtement et chaussures: 0,92%; logement: 1,4%; entretien: 0,80% et frais divers: 0,66%. Pour l'année 1972, l'augmentation avait été de 7,33%.

Nous ne l'avons pas inventé.....

MUNDO LABORAL

**"Desconocer la existencia de la huelga es una
majadería", afirma el ministro de Relaciones
Sindicales**

**"Pero existe el fetichismo de suponer que una ley reguladora
acabaría con ellas"**

Méconnaître l'existence de la grève est une idiotie

AFFIRME LE MINISTRE DES RELATIONS SYNDICALES

**"Mais il existe le fétichisme de supposer qu'une loi
régulatrice en finirait avec elles"**

"LA VANGUARDIA" 12.1.74

"INFORMACIONES" 28.1.74 PAMPELUNE

RETOUR PROGRESSIF AU TRAVAIL A LAMINACIONES LESACA

Les travailleurs ont décidé de présenter trois pétitions:

- solliciter du gouverneur civil que soient levées les amendes imposées à près de 76 travailleurs, amendes totalisant les 300.000 pts.
- réaliser des gestions auprès de l'entreprise pour que soient réadmis les 34 licenciés.
- faire des démarches pour trouver une solution satisfaisante avec le cas des détenus à Irun le 24 dernier lors d'une manifestation.

**"LA VANGUARDIA" 26.1.74 EN ESPAGNE EN 1973 : 688 CONFLITS COLLECTIFS
TOUCHANT 304.725 TRAVAILLEURS**

VIZCAYA

PAYS
BASQUE

"CORREO DE ANDALUCIA"

10.1.74

"PRES DE 1000 OUVRIERS
EN GREVE"

A l'entreprise IZAR d'Amorebieta, 650 travailleurs sont en grève: ils demandent une augmentation minimum de 4000 pts par mois, 25 jours de vacances, égalité de salaire entre le personnel féminin et masculin, ainsi que le 100% du salaire pour les retraités, avec l'échelle mobile.

La direction n'accepte pas ces conditions et licencie ceux qui cessèrent le travail, mais ensuite elle a communiqué qu'elle les réadmettraient peu à peu, tous.

"Astilleros" d'Amorebieta 125 travailleurs. La direction répondra aujourd'hui aux pétitions.

A l'usine que "Tarabusi" possède à Iurre, 221 producteurs sont en grève, également pour des augmentations salariales.



"CORREO DE ANDALUCIA" 18.1.74

"TARABUSI" LICENCIE PAR COURRIER

60 travailleurs de l'entreprise "Tarabusi" usine de sucre, industrie auxiliaire de l'automobile, ont reçu ce matin par courrier la communication de leur licenciement, pour leur participation ces jours derniers dans les arrêts de travail.

"CORREO DE ANDALUCIA" 19.1.74

"TARABUSI": 192 LICENCIES

"CORREO DE ANDALUCIA" 27.1.74

Ce matin, 150 des 158 travailleurs de "Astilleros Zamacona" de Santurce (construction de bateaux de pêche) se sont mis en grève, pour les augmentations de salaires.

Les 100 travailleurs de "Talleres Ormazabal" sont toujours en grève.

"CORREO DE ANDALUCIA" 23.1.73 BILBAO
300 SANCTIONNES A "SEIDA"

300 travailleurs de "SEIDA" de Zorroza, industrie auxiliaire d'automobile, ont été suspendus d'emploi et de solde pour 15 jours. Les 150 producteurs. Le conflit surgit comme conséquence de différents points de vue sur la nouvelle Convention Collective et sur des motifs exclusivement économiques.

"C.A." 26.1.74. REINCORPORATION DANS UNE ENTREPRISE ET ANORMALITES DANS UNE AUTRE. - A 12h30 aujourd'hui les 400

femmes de la section de remplissage de l'usine "Biscuits Artiach" de Bilbao, ont repris le travail. Le conflit commença le 16 pour des différences sur les délibérations de la C.C. Celle-ci se signa hier, mais l'arrêt continua ce matin, les travailleuses n'étant pas d'accord avec son contenu.

Pour la même raison, les 250 travailleurs de "Talleres Ibarreta" de Baracaldo ont débrayé de 9h à 10h ce matin.

BILBAO: "CORREO DE ANDALUCIA" 31.1.74 DEBRAYAGES DE 1000 OUVRIERS DE SIX ENTREPRISES

Pour des motifs strictement économiques, débrayages aux entreprises "Mecanica de la Peña", "Mecaner" et "Tramoes" situées à Urduliz.

Les travailleurs se sont rendus d'une entreprise à l'autre, formant une file et en suite ils se sont concentrés devant les bureaux de leurs entreprises respectives, en "tournant comme une couleuvre". La Garde Civile était présente pour maintenir l'ordre qui, à aucun moment ne s'est altéré, elle n'eut donc pas besoin d'intervenir.

Les travailleurs étaient au nombre de 270 pour la première entreprise, 250 la deuxième et 80.

- D'autre part, 44 travailleurs des 58 de l'entreprise de ressorts "Mendiurron y Laraga" sont toujours en grève.
- A "Nervacero" de Portugalete, tous les travailleurs (210) ont débrayé 4 heures, en relation avec la Convention Collective.
- 116 producteurs de la société de céramique de Barcena-Baracaldo ont cessé le travail dès 10h ce matin, pour appuyer leurs revendications pour la Convention Collective.
- Signature de la Convention Collective de BARCOLE-ILCOX (Sans commentaires).

GUIPUZCOA

PAYS BASQUE

"CORREO DE ANDALUCIA" 25.1.74 IRUN

MANIFESTATION DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS

GRAND NOMBRE D'ARRESTATIONS

- Les ouvriers de "La Palmera", "CAF" et "Tubasca" d'Irun abandonnèrent le travail et sortirent dans la rue, en solidarité avec la situation de conflit de "Laminaciones Lesaca" de Pampelune.

Près d'un millier manifestèrent dans les rues d'un faubourg d'Irun, par petits groupes, invitant les ouvriers d'autres entreprises à se joindre à eux.

La Police arriva sur les lieux et pratiqua un bon nombre d'arrestations.

"CORREO DE ANDALUCIA" 8.1.74 LAMINACIONES LESACA. LES DERIVATIONS D'UNE GREVE

Certaines entreprises d'Irun ont supprimé les heures extraordinaires. Les matières premières manquent du fait de la grève de "Lesaca".

"INFORMACIONES" 25.1.74 Pour des motifs de revendications salariales, anomalie du travail a: "Construcciones Metalicas Arregui", "Federico Pielhoff" de Zereux. "Patricio Echeverria" de Idiazabal et "Guisasacla" de Eibar.



"CORREO DE ANDALUCIA" 16.1.74

"BILAN D'UN DEBRAYAGE DE SOLIDARITE :

32 LICENCIES A "MOTOPLAT" DE BARCELONE

En début de journée, les travailleurs de Motoplat, dans le quartier de Pueblo Nuevo, débrayent en solidarité avec 7 de leurs camarades licenciés: bilan 32 licenciés.

La force publique pénétra dans l'usine et invita les 7 travailleurs à quitter les locaux.

"MOTOPLAT S.A.": 400 travailleurs, appartient à la branche de la métallurgie et fabrique des accessoires de motocyclottes.

Le conflit commença au mois de novembre. Les travailleurs pour appuyer leur désir que les discussions de la Convention Collective commencent, observèrent une attitude de bas rendement et refusèrent de faire des heures extraordinaires (supplémentaires).

L'entreprise refusa de commencer les discussions avec une commission de travailleurs élus par leurs camarades.

Ensuite la direction licenciera 7 travailleurs. Le jour suivant la majorité du personnel de l'entreprise débraya pendant 45 minutes pour protester contre ces licenciements et exigeant la réadmission.

Pour cette même pétition, le 3 janvier il y eut un arrêt de 5 heures.

Le débrayage d'hier qui donna lieu aux 32 licenciements se devait également pour la réadmission des 7 et pour que commencent les discussions de la Convention Collective.

"CORREO DE ANDALUCIA" 17.1.74

"MOTOPLAT": LES DEBRAYAGES CONTINUENT : 250 SANCTIONNES.

"CORREO DE ANDALUCIA" 23.1.74

LES 32 LICENCIES DE MOTOPLAT READMIS

"CORREO DE ANDALUCIA" 3.1.74

"ELECTRONICA S.A." LICENCIE 250 OUVRIERS

"CORREO DE ANDALUCIA" 4.1.74

"ELECTRONICA INDUSTRIAL S.A.": 640 travailleurs.

Pour faire pression sur les délibérations de la Convention Collective, les travailleurs débrayent depuis plusieurs jours: 250 licenciés.

Leurs camarades continuent les débrayages pour exiger leur réadmission.

- Egalement pour faire pression sur les délibérations de la Convention Collective, 100 travailleurs de "MATACAS S.A." de San Feliú de Llobregat ont débrayé ce matin.

- Pour la même raison, depuis le 22 du mois dernier, débrayage de 400 ouvriers à "INTER" de Barcelone.

"CORREO DE ANDALUCIA" 13.1.74

"INTER" EVACUE PAR LA POLICE"

Face à l'attitude des travailleurs de l'entreprise métallurgique INTER, de bas rendement, de taper sur les bancs de travail avec les outils, ainsi que de casser certains appareils, la direction a demandé aux forces de l'ordre d'évacuer l'usine. Cela s'est effectué sans incident.

L'entreprise a licencié 34 ouvriers. 310 sont mis à pied pour sept jours.

Six délégués du C.E. sont mis à pied pour un temps indéfini jusqu'à ce que l'autorité compétente ratifie le licenciement.

Voilà bientôt trois ans que la Convention Collective devrait avoir été renouvelée. L'entreprise refuse les pétitions des travailleurs à savoir, augmentation de salaire d'un 19%, deux jours de plus de vacances, réduction de la journée de travail et 3000pts pour aide scolaire.

"CORREO DE ANDALUCIA" 25.1.74

"20 TRAVAILLEURS DE "INTER" QUI N'AVAIENT PAS ETE SANCTIONNES, ONT DEMANDE A RECEVOIR LA LETTRE LEUR COMMUNIQUEANT LA SUSPENSION D'EMPLOI ET DE SOLDE COMME POUR LE RESTE DE LEURS CAMARADES".

"C.A." 31.1.74

- Débrayages de 145 ouvriers de l'entreprise métallurgique "Télérass". La direction prépare 30 lettres de mise à pied.

- A "FAESSA INTERNACIONAL" (Métal) les travailleurs demandent la révision des salaires, l'entreprise offre 15% d'augmentation. Les travailleurs n'acceptent pas. Ils débrayent tous les jours.

"CORREO DE ANDALUCIA" 11.1.74

"EMBOUTEILLAGE-PROTESTE D'UNE CENTAINE DE CHAUFFEURS DE TAXI"

Près d'une centaine de chauffeurs de taxi, propriétaires et de licences en location, ont provoqué hier matin un embouteillage du trafic place de Catalogne et rues voisines, pour protester contre le retrait de leur voiture à ceux de leurs camarades qui louaient la licence. L'initiative est des titulaires de licences.

"CORREO DE ANDALUCIA" 25.1.74

- Entreprise Chimique "INDUSTRIAS VULCA". 467 travailleurs. 356 d'entre eux travaillent à rythme lent: 15 mis à pied pour deux jours.
- Bas rendement à l'entreprise métallurgique "TUBAUTO S.A." de San Justo Desvern par 116 travailleurs sur 140.
- De même à la mine "UNION DE EXPLOSIVOS RIO TINTO" de Sallent par 400 travailleurs de l'intérieur sur 521.

"INFORMACIONES" 29.1.74 BARCELONE:
DEBRAYAGES DANS SIX ENTREPRISES.

- A "INDUSTRIAS CUSI" (Métal) de San Justo Desvern.
- A "ARTES DE ARCOS" de San Vicente dels Horts, 30 travailleurs considérant qu'il fait froid dans l'usine débrayent depuis la semaine dernière.
- A "PIRELLI-MOLTEX" de Cornellà, deux débrayages de deux heures chacun par 407 ouvriers sur 560.
- Dans les trois autres, bas rendement du travail affectant les travailleurs de VULCA, les mineurs d'EXPLOSIVOS RIO TINTO et chez "ESTRUCTURAS RANURADAS METALICAS".

"C.A." 31.1.74

- "INDUSTRIAS VULCA": après les débrayages et travail à rythme lent de ces derniers jours la direction licencie dix ouvriers.
- "INDUSTRIAS CUSI": 96 ouvriers mis à pied pour 20 jours. Dossier disciplinaire contre 4 responsables syndicaux.

BARCELONE: TEXTILE "CORREO DE ANDALUCIA" 10.1.74

"Les entreprises décomptent l'impôt de Rendement du Travail Personnel (IRTP) (impôt sur le salaire) d'après ce qu'établit la Loi, à savoir 9% pour les travailleurs manuels et 12% aux techniciens, administratifs, mensuels ect... Sur la base tribulaire de 100.000 pesetas par an.

"Le CHEF DE LA SECTION SOCIALE DU SYNDICAT TEXTILE SOUTIENDRAIT UNE GREVE SI L'ON N'OBTENAIT PAS DE L'ADMINISTRATION, L'EXEMPTION DES LES PERSONNES QUI TOUCHENT JUSQU'A 200.000 Pts PAR AN."

Cette attitude s'appui sur le fait qu'avec l'augmentation du coût de la vie, avec moins de 100.000 Pts il est difficile d'entretenir une famille.

"Un porte voix des travailleurs de l'Industrie d'Apprêts Textile ajoute que la réduction décrétée de passer du 14 au 12% dans le décompte est purement symbolique vu la limitation des salaires.

Le décret-Loi qui régit les Conventions Collectives établissent un plafond à l'élévation des salaires en accord avec l'élévation du coût de la vie, se base sur un indice officiel qui n'est pas réel, ce qui déphase encore plus la réalité des salaires.

"Note DECO: Cette norme pour l'IRTP n'est pas exclusive au Textile, c'est une Loi générale.)

"CORREO DE ANDALUCIA" 8.1.74

POUR PROTESTER CONTRE LA BASE D'APPLICATION DE L'IRTP (14%), LES TRAVAILLEURS DE 23 USINES DU TEXTILE, SECTEUR D'APPRETS (BRANCHE DITE DE L'EAU) DE BARCELONE, HOSPITALET DE LLOBREGAT ET SABADELL ONT DEBRAYE DE DEUX A QUATRE HEURES SELON LES USINES. CES DEBRAYAGES ONT DURE PLUSIEURS JOURS.

ALICANTE

"INFORMACIONES" 19.1.74

"L'ARRET DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR TEXTILE DE FIBRES DE RECUPERATION ATTEINT DEJA PLUS DE 4000 OUVRIERS.

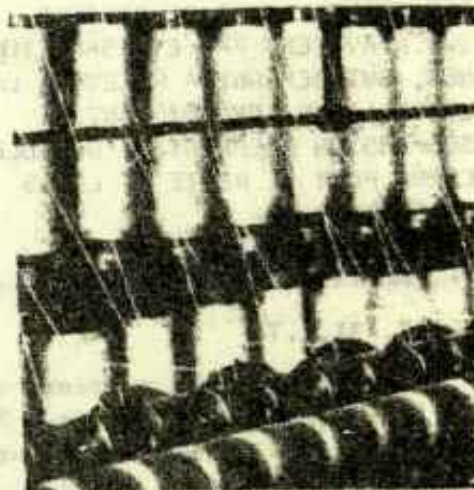
L'arrêt de travail qui commence mardi à Alcoy s'est étendu à d'autres villages du canton et affecte plus de 4000 travailleurs appartenant à près de 120 entreprises.

Les patrons ont accepté de payer 350 pts par semaine en plus, pendant 5 semaines à partir du 1er janvier. Mais avec la réserve que ce soit comme avance sur la future Convention Collective. Les travailleurs veulent que cette prime soit définitive et inabsorbable.

"CORREO DE ANDALUCIA" 20.1.74 Finalement le patronat accepte la revendication des travailleurs. Le travail reprend, sauf pour le secteur du coton.

"INFORMACIONES" 14.1.74 ARRET DES CHAUFFEURS DE TAXI

Pour protester contre l'augmentation du prix de l'essence



"CORRED DE ANDALUCIA" 18.1.74 "UNION NAVAL DE LEVANTE"
(CHANTIERS NAVALS DU LEVANT-VALENCE-ALICANTE)

800 ouvriers selon les travailleurs et 400 d'après la direction, abandonnèrent hier leur poste de travail pour se concentrer pendant plus d'une heure devant les bureaux de la direction.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu d'accord aux deux phases de discussions de la Convention Collective.

Les travailleurs veulent une augmentation de 14,5% d'augmentation et la Convention pour une année. La direction offre 13,76, et Convention ferme pour deux ans.

Les ouvriers exigent que d'ici deux ou trois jours il leur soit donné satisfaction ou bien ils feront grève.

**V
A
L
E
N
C
E**

"INFORMACIONES" 25.1.74. A neuf heures, les travailleurs se réunissent en assemblée pour être informé du cours des délibérations. L'entreprise ne cède pas si les arrêts continuent. Les ouvriers décident de continuer l'action. La direction ferme l'usine jusqu'à lundi.

"CORRED DE ANDALUCIA" 26.1.74 "U.N.L."
1000 OUVRIERS SANCTIONNES POUR AVOIR DEBRAYE.

"INFORMACIONES" 29.1.74 NOUVELLES SANCTIONS A "U.N.L."

Lundi, les travailleurs reprennent le travail. La direction communique le licenciement de 22 ouvriers pour les grèves générales des jours derniers.

Les travailleurs réunis en assemblée manifestent leur désaccord avec ces sanctions et exigent la réadmission de tous les licenciés. Ils restent réunis jusqu'à une heure après la sortie du travail, 250 ouvriers de la deuxième équipe se joignent à eux. Finalement ils abandonnent l'usine défilent devant la police qui se trouvait sur les lieux. La direction annonce à nouveau son désir de fermer ses portes à partir d'aujourd'hui jusqu'à vendredi, avec la correspondante suspension d'emploi et de solde pour toutes les équipes pendant ces jours de fermeture.



"CORREO DE ANDALUCIA" 12.1.74

"ASTANO" FERME SES PORTES JUSQU'À
LUNDI PROCHAIN EN RAISON D'UN CONFLIT

"ASTANO" = CHANTIERS NAVALS

Ce matin vers six heures les milliers de producteurs entrèrent dans l'usine. Ils trouvèrent sur les panneaux d'affichage des listes de nombreux camarades sanctionnés de suspension d'emploi et de solde pour deux jours, pour n'avoir pas accepté un ordre de l'Inspecteur du Travail. (sans aucune explication).

Certains travailleurs abandonnèrent l'usine, les autres attendirent l'entrée de l'équipe de sept heures.

Quelques moments après, un groupe de manifestants dépassant probablement le millier, se dirigea vers plusieurs endroits de l'usine pour que l'arrêt de travail soit total.

Lundi dernier plusieurs tracts signés des nommées commissions ouvrières d'Astano, avaient été distribués. Ces tracts faisaient allusion entre autres choses, à l'augmentation du coût de la vie d'un 15%, signalant aux producteurs plusieurs consignes à suivre.

Le même type de tract a été lancé ce matin à différents endroits de l'usine.

Pendant toute la matinée, la direction à travers des feuilles d'affichage dans toute l'usine, communique d'autres listes de sanctions, demandant aux affectés d'abandonner l'usine.

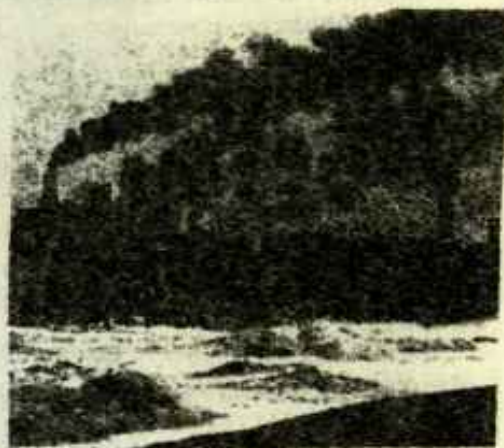
Finalement elle communiqua sa décision de fermer les portes jusqu'à lundi prochain, devant l'inactivité régnant dans l'usine. Ceux qui ne reprendront pas le travail lundi seront considérés comme licenciés. Les autres seront sanctionnés selon la Loi.

À deux heures de l'après midi, les six mille travailleurs abandonnent l'usine.

En novembre 1973, les travailleurs avaient établis une liste de revendications qui jusqu'à présent n'ont pas été prises en considération:

- augmentation du salaire de base de 4000 Pts par mois pour tous, vu l'augmentation du coût de la vie;
- 30 jours de vacances en été et 6 à Noël;
- 100% du salaire réel en cas de maladie, accident, retraite ou veuvage;
- congélation des prix des articles de première nécessité à l'économat;
- création d'un service médical complet et que soit respecté ce qu'établit l'Ordonnance d'Hygiène et Sécurité du Travail;
- un centre culturel et récréatif pour le développement culturel du travailleur;
- droit d'assemblée et réunion dans l'usine;
- améliorations des services de lavabos, douches, eau potable;
- intégration des travailleurs des entreprises auxiliaires, comme faisant partie de l'usine, en tant qu'effectif.

FERROR



GALICE

"CORREO DE ANDALUCIA" 13.1.74 PETITION DE L'UNION DES TRAVAILLEURS
DU FERROL: UN RETOUR AU TRAVAIL SANS REPRESAILLES

Hier soir l'Union des Travailleurs du Syndicat Local Mixte décida d'envoyer le télégramme suivant au président du Gouvernement, aux Ministres du Travail et des Relations Syndicales et au président de l'Institut National de l'Industrie:

"Président et Union des Travailleurs.. prient V.E. d'intervenir auprès de la direction pour que les 22 licenciements d'ASTANO S.A." pour les derniers conflits, soient transformés en sanctions disciplinaires moins élevées, entendant que cette posture aiderait notablement à la normalisation aux Chantiers Navals."

"CORREO DE ANDALUCIA" 25.1.74 PLUS DE 300 SANCTIONNES CHEZ "ASTANO"

290 mis à pied pour deux jours, 7 pour 60 jours et 5 pour 21 jours.
A cette relation de sanctions définitives comme conséquences des derniers incidents qui motivèrent le lock-out, il faut ajouter les 5 autres producteurs licenciés antérieurement.

"LA VANGUARDIA" 19.1.74

AMENDE GOUVERNEMENTALE A UN TRAVAILLEUR D'ASTANO

Pour sa participation dans les derniers incidents de l'usine José María FREIRE PIÑEIRO a été condamné à une amende de 250.000 pesetas.

Il est entré à la prison provinciale pour non-paiement de la sanction et devra y rester deux mois.

MADRID

"INFORMACIONES" 17.1.74 BANQUE PRIVEE : AUGMENTATION SALARIALE D'UN 15%

"INFORMACIONES" 17.1.74 20 LICENCIES A "TICSA"

20 travailleurs licenciés à l'entreprise de Tubes et Chaudières Industrial S.A.

Les travailleurs demandaient un salaire de 19.000 Pts par mois pour l'ouvrier qualifié et 15.000 pour l'O.S.. Ensuite sur écrit signé par tous les travailleurs ils demandaient une augmentation de plus de 5.000 Pts et une augmentation de la diète. Après plusieurs discussions avec la direction, celle-ci refusa les pétitions et les travailleurs débrayèrent pendant plusieurs jours ce qui a donné lieu à ces licenciements.

"INFORMACIONES" 19.1.74 LICENCIEMENTS ET SANCTIONS A "AMPER RADIO S.A."

Les travailleurs débrayent pour appuyer leurs revendications: 5000 Pts d'augmentation du salaire base, l'incorporation fixe au bout de plus de 15 jours de travail dans l'usine et 100% du salaire réel en cas d'accident ou maladie.
La direction répond par deux licenciements et 22 mise à pied.

"CORREO DE ANDALUCIA" 24.1.74 "ISODEL-SPRECHER" LES TRAVAILLEURS SOLLICITENT LA READMISSION DU SECRETAIRE DU COMITE D'ENTREPRISE, LORSQU'IL AURA ACCOMPLI LA CONDAMNATION DICTEE PAR LE TRIBUNAL D'ORDRE PUBLIC.

Après la journée de travail les travailleurs d'"ISODEL-SPRECHER" (1300 ouvriers) -fabrication d'appareils électriques, se sont réunis dans la cour de l'usine pour demander à la direction la réadmission du secrétaire du Comité d'Entreprise.

.... "ISODEL-SPRECHER" : : /

M. PALERO MARCO a été condamné par le Tribunal d'Ordre Public à quatre ans de prison pour les délits d'association illicite et propagande illégale. Comme il doit entrer en prison lundi prochain, l'entreprise lui a envoyé la lettre de licenciement.

Les ouvriers réunis en assemblée élisent une commission pour solliciter de la direction qu'il soit réadmis, comme par le passé, une fois qu'il sortira de prison.

La direction communique à la commission qu'il n'y aurait pas de discussion tant qu'il y aurait l'assemblée. Celle-ci se dissout rapidement. Demain la direction et la commission discuteront pour arriver à un accord.

"CORREGU DE ANDALUCIA" 9.1.74

GREVE A L'ENTREPRISE MUNICIPALE D'AUTOBUS (E.M.T.)

L'arrêt qui a eut lieu a été le plus important ce matin aux heures de pointes sur les zones de Carabanchel, Ciudad Universitaria et Vallecas. On calcule approximativement un 60% des effectifs.

Des trois garages de l'entreprise, c'est celui de Fuencarral qui a été le plus affecté. A la porte, ils avaient mis deux autobus qui empêchaient la sortie des autres et pour les retirer on du faire appel aux pompiers. Le conflit s'est produit à cause de désaccord entre l'entreprise et les travailleurs sur les négociations de la Convention Collective.

"LA VANGUARDIA" SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA E.M.T.

Durée: deux ans. Révision en 1975, des salaires en accord avec l'indice de l'augmentation du coût de la vie, si celui-ci dépasse un 4% (!!!!!) L'augmentation actuelle est d'un 10% sur le salaire de base.

"VANGUARDIA" 26.1.74

LES POMPIERS S'ENFERMENT DANS LES CASERNES POUR SOLLICITER DES AMELIORATIONS DE SALAIRES

Les pompiers de Madrid de l'équipe du soir qui devaient quitter les casernes ce matin, sont restés enfermés quatre heures attendant que la direction du service et l'Hotel de Ville résolvent leurs deux principales pétitions:

- Paiement des augmentations accordées à la corporation et paiement de deux jours de vacances de Noël. Ces années passées ils avaient deux jours, mais pas cette année et ce malgré que toutes les catégories de fonctionnaires municipaux aient cet avantage.

D'après un groupe d'une trentaine de pompiers, ils pensent renouveler cette attitude adoptée, les jours prochains.

Ils ne participent pas aux manœuvres ni à la gymnastique, cela jusqu'à ce que leur situation ne soit pas améliorée. Cette posture n'affectera pas les services d'extinction.

Les fonctionnaires du Corps de Pompiers de Madrid ont également ajouté qu'il y a un mécontentement général, car depuis 1972, ils n'ont pas reçu l'augmentation prévue de 10%. Augmentation accordée par voie juridique et reconnue par la suite de l'Hotel de Ville.

...pompiers de Madrid/

Ce matin pendant qu'une commission des pompiers de toutes les casernes de Madrid allait discuter avec le directeur du Service, la Police Municipale se rendit dans toutes les casernes pour prier les hommes qui avaient terminé leur travail, d'abandonner la caserne, ceux-ci refusèrent.

"CE N'EST PAS VRAI" déclare l'Hotel de Villa

"Il n'est pas vrai qu'une attitude de protestation ait eu lieu au sein du Corps Municipal des Pompiers, nous a manifesté un représentant de la Délégation de Sécurité et Police Municipale.

Pour les jours de congé l'on nous a dit que c'est facultatif, et que si les pompiers n'en n'ont pas c'est que les effectifs sont très réduits. Quand aux réclamations de salaire, l'on nous dit qu'elles n'existent pas et que le salaire d'un pompier se situe autour de 14.000 Pts par mois. (!!!!!!! Note:DECO: un pompier gagne en gros comme salaire de base : 4000 pesetas.)

Le représentant de l'Hotel de Villa nous explique que pour ce qui est du retard dans la perception de complément d'heures, cela se fera dès que la commission correspondante recevra les fonds.



Standard Eléctrica
Una Asociada Especial a ITT

ITT

MADRID

Desalojados 15.000 trabajadores de «Standard Eléctrica»

"CORREO DE ANDALUCIA" 30.1.74

"LES 15.000 TRAVAILLEURS DE "STANDARD ELECTRIQUE" EVACUES"

"Ils sont en désaccord avec la Convention Collective qui vient de se signer".

- Les travailleurs demandaient entre autres: - Salaire minimum journalier: 500 Pts
- semaine de 40 heures.- 30 jours de vacances.- Paye des bénéfices.- IRTP pris en charge par l'entreprise.

La Convention Collective signée suppose une augmentation réelle minimum de 32,000 Pts par an et un salaire journalier de 383 pesetas. 24 jours de vacances et 2.059 heures par an maximum.

Après l'information des Commissions Ouvrières de STANDARD-ITT du 2 février, que nos lecteurs auront déjà en leur pouvoir, nous n'en dirons pas plus sur STANDARD.

FASA - RENAULT

Après les incidents, grèves, manifestations, affrontement avec la police, des ouvriers de FASA-RENAULT de Valladolid pour appuyer leurs revendications pour la Convention Collective, finalement après la signature de celle-ci, la direction semble faire marche arrière quand aux sanctions initiales (55 sanctionnées, dont trois délégués du C.E. et 4 délégués syndicaux, ces 7 derniers licenciés.)



VALLADOLID

Le 31 janvier, confirmation sur le tableau d'affichage qu'il n'y aurait pas de licenciement mais 56 sanctions.

La direction insiste beaucoup sur sa bonne volonté mais surtout veut donner du prestige à la C.N.S. (Syndicat Vertical), insistant sur son rôle de médiateur qui a su faire revenir en arrière.

Oubliant, mais est-ce bien de l'oubli?

Disons plutôt, voulant ignorer l'action des travailleurs qui sont en fait les "responsables" de cette victoire sur les sanctions. Mais perdant quand à la Convention Collective qui s'est signée sans aucune participation ouvrière.

Les travailleurs de FASA-RENAULT sont décidés à continuer la lutte.

Ils comptent avec le soutien des travailleurs et élus de RENAULT. La Conférence des travailleurs du groupe RENAULT réunis à l'initiative du Comité Central d'Entreprise, a envoyé une lettre de solidarité aux travailleurs de Valladolid. Ainsi qu'une lettre à Mr Dreyfus P.D.G. de la R.N.U.R. et un télégramme à la Direction de FASA-RENAULT, exigeant l'arrêt de toute forme de répression et l'annulation de toute sanction.

SEVILLE



"CORREO DE ANDALUCIA"
23.1.74

TRANSPORTS URBAINS:
REVENDEMENTS DES
CONDUCTEURS DE
MINIBUS.

80 conducteurs de minibus appartenant à l'entreprise Municipale de Transports Urbains ont adressé une lettre au gérant de celle-ci, sollicitant une augmentation journalière de 50 Pts. Ils désirent également que la direction et leurs représentants syndicaux engagent des discussions afin de réduire l'horaire de travail, car actuellement l'intensité du travail mène très souvent jusqu'à l'épuisement physique.

"CORREO DE ANDALUCIA" 23.1.74

CHADESA: LES TRAVAILLEURS NE FONT PLUS D'HEURES SUPPLEMENTAIRES EN ATTENDANT DES AMELIORATIONS SALARIALES.

Depuis vendredi dernier les travailleurs de Chadessa (Métal) ne font plus d'heures supplémentaires jusqu'à ce que l'on prenne en considération leur pétition salariale. Ils demandent une augmentation à partir du premier février de 3000 Pts par mois.

Ils estiment que la Convention Collective en cours, signée l'année dernière est très insuffisante pour faire face à l'offensive des prix dans les derniers mois de 73 ainsi que pour compenser les nouvelles augmentations de combustible et d'autres produits.

La décision s'est prise au cours de réunions célébrées par le personnel dans les ateliers de l'usine.

"CORREO DE ANDALUCIA" 2.1.74

"CASAL S.A." : MAGISTRATURE DU TRAVAIL CONFIRME DEUX LICENCIEMENTS

Au mois de septembre 1973 eut lieu à "CASAL" (entreprise privée de Transports Publics), la plus grande grève de ces dix dernières années à Séville. D'une part pour l'unité des conducteurs face à la police, la direction et les chefs du Syndicat Vertical, et d'autre part pour la solidarité des passagers, aussi bien de Séville que des villages environnants, vis à vis de ces travailleurs.

...CASAL...

Aujourd'hui Magistrature du Travail (sorte de Prod'Homme) vient de confirmer le licenciement de deux délégués syndicaux de CASAL... "étant prouvé qu'ils n'ont pas voulu reprendre le travail, selon les désirs de la direction et des autorités syndicales, ne faisant rien, non plus pour inciter leurs camarades à travailler..."

"de ce fait, la conduite des représentants syndicaux est sans aucun doute d'indiscipline et désobéissance aux règlements dictés dans les Lois."

"CORREO DE ANDALUCIA" 12.1.74

"CEMENTS DE L'ATLANTIQUE"

"CONVENTION COLLECTIVE: DUREE UN AN

Les 540 travailleurs n'ont pas réalisé les heures supplémentaires pendant toute la durée des négociations. Ils voulaient 4000 Pts de plus par mois, pour tous et la semaine de 40 heures.

Ils ont obtenu presque la moitié de ce qu'ils désiraient. 2000 Pts d'augmentation semaine de 44 heures et 1000 Pts de plus pour un 40% du personnel pour toxicité.

"CORREO DE ANDALUCIA" 8.1.74

"RUMOSA" DEBRAYAGE SOLIDAIRE AVEC UN LICENCIE

Samedi, RUMOSA (entreprise de Construction) licencia un ouvrier. Lui communiquant que c'était pour des supposées manque de respect envers l'entreprise ainsi qu'envers les chefs de chantiers où travaillait l'ouvrier, ainsi que pour un manque de rendement dans son travail.

Hier, l'ensemble des travailleurs de tous les chantiers de RUMOSA débrayèrent pendant une heure pour protester contre ce licenciement. L'ouvrier en question a interpellé Magistrature considérant son licenciement abusif et non avenant.

"CORREO DE ANDALUCIA" 9.1.74

D'AUTRES LICENCIEMENTS A RUMOSA

En relation avec le débrayage de solidarité d'avant hier, la direction a licencié deux autres travailleurs. La lettre dit ainsi:

"pour inciter et participer dans un conflit collectif n'observant pas les lois en vigueur, vu qu'il incite et obtint qu'aucun des ouvriers ne travaille, disant le faire en protestation pour le licenciement d'un camarade". Suivent ensuite les mêmes reproches que pour le premier licencié.



"CORREO DE ANDALUCIA" 5.1.74 "HYTASA" (TEXTILE) PETITIONS SALARIALES

Le 2, plus d'une centaine de travailleurs de la section coton d'Hytasa, se réunissent au réfectoire pour s'entretenir avec le secrétaire du Comité d'Entreprises. Les travailleurs demandèrent à celui-ci d'organiser une réunion du C.E. afin de pouvoir présenter leurs pétitions d'augmentation. Ils parlèrent aussi du besoin d'appui total du C.E. à ces revendications.

Les travailleurs apprenent que la Convention Collective Interprovinciale, ne donnera qu'un 14 ou 15% d'augmentation. Ils décident alors de demander une augmentation journalière de 100 Pts en plus.

Cette décision fut prise lors d'une assemblée avec l'assistance de près d'un millier de travailleurs.

A cette même assemblée ils décidèrent de ne pas réaliser les heures supplémentaires tant qu'il n'y aurait pas de réponse de la part de la direction. En vertu de cet accord, les ouvriers ne font donc pas d'heures supplémentaires.

"CORREO DE ANDALUCIA" 18.1.74 "HYTASA" SANCTIONS

Répondant à notre édition du 12, un licencié nous écrit:

"Dans la nouvelle publiée il est indiqué que le motif du licenciement est d'avoir manqué 17 jours à mon travail en 1973. Etant l'intéressé il me semble de mon droit de rendre public ce qui à mon sens est une injustice.

Les raisons: - Les jours mentionnés par le journal, reproduisant le contenu litéral de la lettre de licenciement, furent justifiés en son temps, remettant aux bureaux de ma section les certificats médicaux. Ils ne me furent pas rendus comme étant nuls ou bien inutiles pour des effets de justification d'absence.

Pendant toute cette année, je n'ai reçu aucun reproche dans ce sens, d'autre part sur mon dossier ne figure aucun chatiment léger ou grave en relation avec de possibles fautes.

Il ne me paraît pas adéquat d'annoncer des sanctions de l'importance d'un licenciement au moment où se tiennent les négociations de la Convention Collective, les travailleurs avons apporté notre collaboration dans les marges établies par la Loi.

Ce n'est pas le premier licenciement, il y a eu une arrestation et la prolifération de sanctions et admonestations. De ce fait j'en déduis que c'est l'entreprise qui est intéressée à ce que les négociations soient altérées par des coactions pour ces sanctions.

"CORREO DE ANDALUCIA" 26.1.74

LES CHEMINOTS DE SEVILLE PROTESTENT CONTRE LA DISCRIMINATION SUR LES PRIMES

Les cheminots de l'atelier de Santa Justa ont travaillé hier avec la feuille de paye accrochée à leur bleu de travail. Protestant ainsi contre les grandes différences sur le paiement des primes.

"CORREO DE ANDALUCIA" 6.1.74 USINE DES COMPTEURS: DEBRAYAGE MASSIF

A l'usine Landis Gyr Española (Usine de compteurs) les négociations de la C.C. se poursuivent. La direction offre 35 Pts de plus par jour. Les travailleurs demandent 100. Débrayages depuis plusieurs jours de deux heures.

